Annexe 5.2 – du Règlement Médical
Rapport d'activité de médecin référent et/ou médecin de course

Adoption par le Conseil d'Administration de la FFVoile en date du 11 mars 2016, modifié par le Conseil d'Administration du 26 mai 2018.

Le Conseil d'Administration de la FFVoile a donné mandat au Bureau Exécutif par une décision du 27 Septembre 2025 pour valider après accord de la Commission Médicale toutes modifications de l'Annexe 3 du Règlement Médical

MANIFESTATION	
INTITULE DE LA COMPETITION :	
DATES DE LA COMPETITION :	
CLASSES OU SERIES EN COURSE :	
NOMBRE DE CONCURRENTS :	
NOMBRE DE DOSSIERS MEDICAUX CONTRÔLES AVANT LA COURSE :	
NOMBRE DE PERSONNES A BORD :	
DIRECTEUR DE COURSE :	

CONTEXTES RELATIONNELS

AVEC LES COUREURS :

AVEC L'AUTORITE ORGANISATRICE :

AVEC LE DIRECTEUR DE COURSE*:*

FAIT A : **LE :**

SIGNATURE : **TAMPON :**

PATHOLOGIES RENCONTREES

LOCALISATION	TYPE PATHOLOGIE	CAUSE	TRAITEMENT	SUITES

CONCLUSION SUR LE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

POINTS POSITIFS :

POINTS NEGATIFS :

COMMENTAIRES DIVERS :

CE RAPPORT DOIT ETRE ADRESSE A :

FFVOILE-COMMISSION MEDICALE 17 RUE HENRI BOCQUILLON 75015 PARIS